

VERSION 0.0

JUIN 2019



# PROJET PÉDAGOGIQUE

## Centre aquatique de la Plaine d'Estrées

Avenue Abel Didelet  
60190 ESTRÉES-SAINT-DENIS

**03 44 76 23 40**

<http://www.piscine-estrees.fr/>

### Inspection de l'Éducation Nationale

Circonscription de **Pont-Ste-Maxence**

17, rue Garnier

60700 PONTS-SAINTE-MAXENCE

**03 44 70 44 10**

### Communauté de Communes de la

**Plaine d'Estrées**

1, rue de la Plaine - BP 15

60190 ESTRÉES-SAINT-DENIS

**03 44 76 23 40**

## SOMMAIRE

### ANNEXES

Note de service départementale du 4/09/2018 « Enseignement de la natation à l'école primaire »

Suivi des connaissances et compétences de natation (SCCN)

Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN)

Test d'aisance aquatique

## INTRODUCTION

Ce projet pédagogique est le fruit d'un travail des différents membres de l'équipe pédagogique du centre aquatique et des conseillers pédagogiques. Il gagnera à s'enrichir des remarques et observations des enseignants au cours de concertations à venir.

Sa finalité première est de proposer des situations pédagogiques progressives selon **les 4 axes de travail** en natation (entrée dans l'eau, immersion, équilibre, propulsion) afin d'aider les enseignants à mettre en œuvre les apprentissages de cette activité d'éducation physique dont ils ne sont pas toujours spécialistes.

Les enseignants et l'équipe de Maîtres-Nageurs Sauveteurs s'engagent à respecter l'organisation pédagogique établie dans le cadre de ce document, notamment pour l'aménagement des bassins et la rotation des groupes.

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive.

## DES PROGRAMMES A LA MAITRISE DU SAVOIR NAGER

### LA PISCINE : LIEU D'EDUCATION PHYSIQUE SCOLAIRE

Chaque piscine doit pour tous les niveaux d'apprentissage constituer un lieu sécurisant, favorable aux acquisitions des élèves. Ainsi la piscine se présente comme :

- un **lieu du plaisir sensori-moteur** : espace stimulant, attractif et rassurant, motivant les explorations du volume d'eau par le mouvement, invitant à la recherche d'efficacité et d'autonomie aquatique ;
- un **lieu du jeu symbolique**, où les élèves peuvent "faire comme... dans des histoires de scaphandrier, de nageur, de crocodile à la poursuite de... ;
- un **lieu des représentations** qui permettent les prises de distances de "terrien" par rapport au corps immergé, par rapport aux incertitudes du déplacement aquatique horizontal et un lieu, "moyen approprié" par chacun, de construction de nouveaux savoirs pour vouloir devenir nageur.

L'enseignement de la motricité et des activités physiques vise la construction des compétences motrices, méthodologiques et sociales par les élèves en milieu scolaire.

Il se différencie d'une démarche d'apprentissage de type « transmissif ».

DE « ADAPTER SES EQUILIBRES ET SES DEPLACEMENTS A DES ENVIRONNEMENTS OU DES CONTRAINTES VARIEES<sup>1</sup> » A « PRODUIRE UNE PERFORMANCE MAXIMALE, MESURABLE A UNE ECHEANCE DONNEE<sup>2</sup> ».

Les moyens :

- Un parcours de formation à privilégier
- Un parcours d'apprentissage à respecter
- Un suivi des compétences jalonné

Tout au long de la scolarité des élèves, l'apprentissage de la natation se fonde sur des repères de progressivité et des attendus de fin de cycle qui permettent de construire le parcours EPS de l'élève.

Ce cheminement éducatif demande à l'enseignant de :

- respecter les représentations psychologiques et les imaginaires des élèves pour les faire s'engager comme sujet actif dans des apprentissages ;
- s'appuyer sur la richesse des situations d'interactions sociales entre élèves et avec les autres ressources humaines ;
- exploiter des aménagements élaborés conjointement ;
- construire, en fonction des besoins et des rythmes des élèves, des situations didactiques qui ont du sens pour eux ;

<sup>1</sup> Bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015

<sup>2</sup> Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015

- centrer les activités d'apprentissage sur des questions de résolution des problèmes essentiels pour devenir nageur ;
- prendre en compte les différents types de handicap (sensoriel, moteur, mental et psychique).

## LES CYCLES D'APPRENTISSAGES : COMPETENCES ATTENDUES POUR LA MAITRISE DU « SAVOIR NAGER »

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

### LE CYCLE 1 : CYCLE DES APPRENTISSAGES PREMIERS

#### **La Grande Section permet de se familiariser avec le milieu aquatique :**

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés :

« L'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles [...] à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter...), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte. »

*« Agir, s'exprimer et comprendre au travers de l'activité physique » :*

Dans un espace aménagé propice à l'exploration, l'élève s'engage dans l'activité, éprouve, exprime son ressenti et comprend par l'action et le langage les principes d'organisation de l'action.

### LE CYCLE 2 : CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

#### **Le CP, CE1 et le CE2 installent l'apprentissage**

##### Domaine 1

- « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques »
- « L'EPS permet de mettre en relation l'espace vécu et l'espace représenté »
- « La familiarisation avec un lexique approprié et précis permet la lecture, l'exploitation et la communication de résultats, à partir de représentation variée d'objets de phénomènes et d'expériences simples. »

*« Agir et réfléchir pour réussir et comprendre » :*

L'activité de l'élève implique une analyse de l'action réalisée en situation. Selon ce modèle "l'enfant fait et analyse son action".

### COMPETENCES ATTENDUES EN FIN DE CYCLE 2

#### **Adapter ses déplacements à des environnements variés**

- Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.

- Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé.
- Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<p>Transformer sa motricité spontanée pour maîtriser les actions motrices.</p> <p>S'engager sans appréhension pour se déplacer dans différents environnements.</p> <p>Lire le milieu et adapter ses déplacements à ses contraintes.</p> <p>Respecter les règles essentielles de sécurité.</p> <p>Reconnaitre une situation à risque.</p>	<p>Natation, activités de roule et de glisse, activités nautiques, équitation, parcours d'orientation, parcours d'escalade, etc.</p>

Repères de progressivité :

En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.

**LE CYCLE 3 : CYCLE DE CONSOLIDATION**

**Le CM1, le CM2 et la 6ème confortent l'apprentissage, assurent la continuité avec le collège et valident le savoir nager.**

**Domaine 1**

- « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques »
- « L'EPS permet de donner un sens concret aux données mathématiques en travaillant sur temps, distance et vitesse »
- « Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps » o « L'EPS apprend aux élèves à s'exprimer en utilisant des codes non verbaux, gestuels et corporels originaux »

**Domaine 3**

- « la formation de la personne et du citoyen »
- « L'EPS permet tout particulièrement de travailler sur le respect, sur le refus des discriminations, et l'application des principes de l'égalité fille-garçon »

**Domaine 4**

- « Les systèmes naturels et les systèmes techniques »
- « En EPS, par la pratique physique, les élèves s'approprient des principes de santé, d'hygiène de vie, de préparation à l'effort (principes physiologiques) et comprennent les phénomènes qui régissent le mouvement (principes biomécaniques)

**Domaine 5**

- « Les représentations du monde et l'activité humaine »
- « En EPS, les élèves se construisent une culture sportive »
- « Prévoir pour anticiper et agir pour vérifier et déduire » :

L'élève qui possède des savoirs issus du cycle 2, devient capable de les mobiliser pour les compléter et les diversifier ou les préciser au cycle 3.

### COMPETENCES ATTENDUES EN FIN DE CYCLE 3

**✚ Adapter ses déplacements à des environnements variés** o Réaliser seul ou à plusieurs un parcours dans plusieurs environnements inhabituels en milieu naturel aménagé ou artificiel.

- o Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. o Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème.
- o Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN) conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015.

#### Repères de progressivité :

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle.

**✚ Produire une performance maximale, mesurable à échéance donnée**

La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

- o Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin.
- o Mesurer et quantifier les performances, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques o Assumer les rôles de chronométreurs et d'observateurs.

Compétences travaillées pendant le cycle	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
<p>Combiner des actions simples : courir-lancer ; courir-sauter.</p> <p>Mobiliser ses ressources pour réaliser la meilleure performance possible dans des activités athlétiques variées (courses, sauts, lancers).</p> <p>Appliquer des principes simples pour améliorer la performance dans des activités athlétiques et/ ou nautiques.</p> <p>Utiliser sa vitesse pour aller plus loin, ou plus haut.</p> <p>Rester horizontalement et sans appui en équilibre dans l'eau.</p> <p>Pendant la pratique, prendre des repères extérieurs et des repères sur son corps pour contrôler son déplacement et son effort.</p> <p>Utiliser des outils de mesures simples pour évaluer sa performance.</p> <p>Respecter les règles des activités.</p> <p>Passer par les différents rôles sociaux.</p>	<p>Activités athlétiques (courses, sauts, lancers) et natation.</p>

#### Repères de progressivité :

Des aménagements sont envisageables pour permettre aux élèves d'exploiter au mieux leurs ressources pour produire une performance maximale, source de plaisir.

Privilégier la variété des situations qui permettent d'exploiter différents types de ressources dans un temps d'engagement moteur conséquent.

Les retours sur leurs actions permettent aux élèves de progresser.

## PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Le **Socle commun de connaissances, de compétences et de culture** ([MENE1506516D - décret n° 2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015](#)) recense l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen.

Une approche transversale de l'activité « savoir nager » trouve écho dans les autres domaines du **S4C**<sup>3</sup>:

- Des langages pour penser et communiquer :
  - Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
  - Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques
  - Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques : responsabilités individuelles et collectives
  - L'élève est conscient des enjeux de bien-être et de santé des pratiques alimentaires et physiques.

Le BOEN<sup>4</sup> du 12 octobre 2017 définit que « **Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissance, de compétences et de culture.** » Deux enjeux sont ainsi définis :

- Développer l'éducation à la sécurité et à la santé
- Favoriser l'accès aux pratiques sociales, sportives et de loisirs

Répondre à ces priorités impose une organisation rationnelle des apprentissages dans le premier et le second degré pour le cycle 3, avec un objectif commun prioritaire : l'attestation scolaire du savoir nager (**ASSN**).

On attend des élèves une maîtrise du milieu aquatique permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé.

Cette maîtrise se construit sur l'ensemble du cursus de l'élève, prioritairement de la classe de CP à celle de sixième.

Dans l'Oise, une priorité d'accès aux élèves de cycle 2 est recommandée. Dans la mesure du possible, un cycle de natation est également à prévoir en GS. Une attention particulière est toutefois requise pour les élèves de CM2, notamment ceux dont les collèges ne prévoient pas de modules d'activités aquatiques.

Pour le premier degré, l'enseignement de la natation est assuré sous la responsabilité de l'enseignant de la classe ou, à défaut, d'un autre enseignant, y compris un professeur d'EPS lorsqu'un projet pédagogique est établi dans le cadre du cycle 3, avec l'appui des équipes de circonscription.

La programmation de la natation est constitutive du projet d'Education Physique et Sportive de la classe et du parcours d'Education Physique et Sportif de l'élève ; elle s'inscrit dans les actions du projet d'école.

## ÉVALUATIONS

L'acquisition des connaissances et des compétences de natation se conçoit à travers la programmation de plusieurs séquences d'apprentissage réparties dans les cycles d'enseignement de l'école primaire, du collège

<sup>3</sup> S4C : [Socle commun de connaissances, de compétences et de culture](#)

<sup>4</sup> BOEN : Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale

et du lycée. Ces connaissances et les capacités nécessaires s'acquièrent progressivement et doivent être régulièrement évaluées.

L'outil départemental proposé, le SCCN (Suivi des connaissances et compétences de natation) permet aux équipes de maîtres de transmettre aux élèves concernés et aux enseignants des classes suivantes le niveau de compétences (dimensions motrices, méthodologiques et sociales) acquis par chacun au cours des cycles 1, 2 et 3. Ce suivi des apprentissages rend compte du parcours natatoire de l'élève sur toute sa scolarité primaire. A l'instar du LSU, ce document est à compléter par tous les maîtres de l'école primaire qui inscrivent un module de natation dans leur programmation EPS. (Voir annexes)

Le dispositif d'évaluation départemental prévoit par ailleurs de proposer aux élèves de CM2 susceptibles de la réussir, la passation de l'ASSN (Attestation scolaire du Savoir Nager). Il est cependant envisageable de faire passer l'ASSN à des élèves avant la classe de CM2. (Voir annexes)

Les résultats de tous les élèves de CM2 sont systématiquement envoyés à l'inspection dont dépend l'école.

Un test d'aisance aquatique permettant l'accès aux activités aquatiques et nautiques peut être préparé et passé dès la GS de l'école maternelle. (Voir annexes)